

Accompagnement
Programme Leonardo MODABE
(Mobilité des Apprentis de Bourgogne en Europe)

amille L... MO...
bilité des Apprentis de Bourgogne en Europe



Accompagne



Je suis accompagnateur, que dois-je faire ?

L'accompagnateur joue un rôle clef de coordination, d'organisation et de soutien des jeunes dans leurs stages à l'étranger. Du fait du nouvel environnement culturel, linguistique et quotidien, la présence des référents est primordiale, notamment pour la première semaine. Ces nouveautés peuvent générer des tensions, malentendus ou une appréhension que certains stagiaires ont du mal à gérer. **L'accompagnateur est l'intermédiaire entre le stagiaire, les structures organisatrices et l'entreprise d'accueil.**

Il est donc impératif que l'accompagnateur rencontre les stagiaires tous les soirs de la première semaine pour les amener à parler de leur journée et ainsi leur permettre de **relativiser** les difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés. Il doit adopter une **attitude positive** propre à motiver les stagiaires. Il est également le **garant du bon comportement des stagiaires** et n'hésite pas à intervenir en cas de problème.

Le Conseil régional de Bourgogne finance ce programme. Il charge un prestataire, l'APRECA, qui trouve des entreprises et des hébergements via son réseau de partenaires dans les pays d'accueils.

Ce guide vous permettra d'identifier au mieux les difficultés auxquelles vous pourrez faire face. Il sera complété par une **demi-journée de formation** organisée par l'APRECA.

Par rapport aux stagiaires

- **Rassurer** les jeunes et les aider à relativiser leurs inquiétudes.
- **Organiser** les rencontres.
- **Répondre aux questions** des jeunes et être à leur écoute.
- **Aider** à appréhender au mieux la culture du pays.
- **Veiller à la sécurité** des jeunes.



Vis-à-vis du partenaire local

- Lui **rapporter tous les problèmes logistiques** auxquels les stagiaires sont confrontés et aider à trouver une solution.
- **Assister le partenaire** en cas de problème de comportement du stagiaire.

Vis-à-vis de l'APRECA

- **Transmettre un rapport** sur le déroulement du stage et les difficultés rencontrées, au moins une fois par semaine et immédiatement en cas de problème, ainsi qu'un bilan final.

Je souhaite être accompagnateur pour ce programme, je dois répondre aux attentes suivantes

- M'être informé de l'environnement culturel et linguistique du pays d'accueil.
- Être réactif et disponible.
- Représenter le CFA où j'enseigne.

Foire Aux Questions : Que dois-je faire ?

Avant le départ



Pour me former à mon rôle ?

Je bénéficie d'une demie journée de formation organisée par l'APRECA qui permettra de :

- Sensibiliser aux problématiques des parcours de mobilité des apprentis (préparation des apprentis, articulation avec le cursus en CFA...).
 - Leur exposer les étapes concrètes du séjour.
 - Prendre connaissance des documents administratifs relatifs au programme.
- Appréhender et anticiper les diverses situations auxquelles ils devront répondre.

Si un stagiaire ne se présente pas ?

En cas d'absence j'essaie de joindre le stagiaire ou ses proches mais ne dois en aucun cas annuler le départ. Je préviens aussi l'APRECA.

Si un stagiaire n'a pas ses papiers à l'embarquement ?

Le stagiaire étant prévenu bien avant le départ de la nécessité de se munir de ses papiers (CNI ou passeport), je m'assure que le stagiaire pourra retourner chez lui mais j'embarque malgré tout avec le groupe.

Si un stagiaire n'a pas respecté le poids et dimension des bagages autorisés ?

Les stagiaires sont informés avant le départ des limites en matière de poids et taille des bagages. Ils devront donc supporter le surcoût éventuel. Cela ne doit pas empêcher le départ du groupe.



Pendant le séjour

En cas de doute, je n'hésite pas à demander des renseignements supplémentaires à l'APRECA.

Si un stagiaire n'est pas satisfait de son logement ?

Je m'y rends avec le stagiaire pour évaluer le logement.

Si le problème est réel, j'en informe le partenaire local d'APRECA. Celui-ci trouve un autre hébergement au plus possible.

Sinon j'en discute avec le stagiaire mais rien de change.

Si un stagiaire a un problème de santé ?

En cas de problème bénin, j'en informe le partenaire local qui m'orientera vers un médecin adapté chez lequel j'accompagne le jeune.

En cas de problème sérieux j'appelle les urgences pour une prise en charge immédiate.

J'en informe le partenaire local qui m'assistera, l'APRECA (qui prendra en charge un éventuel rapatriement), et l'établissement d'origine du stagiaire.

Si un stagiaire n'est pas satisfait de son entreprise ?

Je m'y rends avec le jeune pour évaluer la qualité du stage.

Si le problème est réel, j'en informe le partenaire local (puis l'APRECA) pour que celui-ci trouve une autre entreprise le plus rapidement possible.

Sinon j'en discute avec le stagiaire mais rien ne change.

Si un stagiaire veut rentrer chez lui ?

Motif valable

j'accompagne le jeune pour la procédure de départ.

Sans motif

(difficultés pour surmonter les changements) : je rassure et convainc le stagiaire qu'il ne s'agit que d'une phase passagère.

Si un stagiaire a des problèmes de comportement ?

Sans gravité

Je convoque le stagiaire et lui demande de rectifier immédiatement son attitude sous peine de sanction (peut aller jusqu'à l'exclusion du programme avec remboursement de tous les frais engagés).

Si nécessaire, j'en réfère à l'établissement d'origine pour que ce dernier adresse une remontrance au stagiaire.

Sérieux (vol, ivresse, détérioration...)

Je m'assure de la réalité des faits puis je convoque le stagiaire pour l'informer de son renvoi immédiat et à ses frais.

J'informe

- l'établissement d'origine pour des sanctions à son retour.
- l'APRECA.
- le partenaire local.

N'hésitez pas à proposer vos suggestions aux organisateurs de ce programme.

Programme type de la semaine

Les semaines suivantes, l'accompagnateur peut espacer les débriefings tout en restant en contact étroit avec les stagiaires (mail, téléphone).



Week-end

- **Arrivée à destination**, le référent s'assure de l'accompagnement des stagiaires sur leur lieu d'hébergement (organisé par le partenaire local).

Si l'arrivée se fait un samedi, l'accompagnateur aide les stagiaires à prendre leurs repères en organisant une visite de la ville (le dimanche).



Lundi

- **Le matin** : accompagnement des stagiaires sur le lieu de rendez-vous avec le partenaire local.

Lors de cette réunion, les informations pratiques (cartes de transport, informations sur la ville, l'entreprise...) seront données aux stagiaires par le partenaire local.

- **L'après midi** : les stagiaires sont accompagnés dans les entreprises

- **Le soir** : il est important de réunir les stagiaires pour les amener à communiquer sur leur première impression, et les aider à relativiser les éventuelles difficultés.



Mardi

Mercredi Jeudi

- **En journée**, visite des entreprises et des lieux d'hébergement des stagiaires.

- **Le soir, débriefing** de la journée avec les stagiaires.



Vendredi

- **En journée**, visite des entreprises et des lieux d'hébergement des stagiaires.

- **Le soir**, débriefing de la journée avec les stagiaires.

- **Report à APRECA** du déroulement de la semaine.



Week-end

- Organisation des activités culturelles pour les stagiaires (avec l'aide du partenaire local).

- L'objectif est de proposer un programme culturel varié et peu coûteux pour permettre aux stagiaires de découvrir leur ville/région d'accueil.

Il peut continuer à rendre service aux stagiaires dans leur entreprise tout en s'assurant au préalable (avec le partenaire local), que cela ne constitue pas une gêne.

Il se doit être disponible en cas d'éventuels problèmes liés à l'hébergement, à l'entreprise ou au stagiaire en lui-même.

Contacts :

Conseil régional de Bourgogne - Direction Europe, international et coopération décentralisée

17 boulevard de la Trémouille, BP 23502

21035 DIJON CEDEX

sri@cr-bourgogne.fr

03 80 44 36 52

www.region-bourgogne.fr / Rubrique stages et études à l'étranger

APRECA

apprentissage.bourgogne@apreca.net

03 80 28 79 98